

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Lusigny-sur-Barse

SEANCE DU 30 octobre 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	14	16

Date de convocation
25/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marie-Hélène TRESSOU**, maire.

Présents :

BOUMAZA Malika
CARILLON Pascal
CHARVOT Catherine
COLLIN Adeline
GNAEGI Éric
HUGOT Damien
JOHNSON Rémi
MARNOT Aurore
MAYEUR Sébastien
MANNEQUIN Jacques
PESENTI Daniel
ROGER Anne
VERHECKE Bénédicte
TRESSOU Marie-Hélène

Absents

LAPOTRE Denis
MANDELLI Anne-Sophie
PEREIRA Christophe

Absents représentés

GROSSET Joëlle donne pouvoir à Rémi JOHNSON
MARNOT David donne pouvoir à Damien HUGOT

Madame Aurore MARNOT a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Vidéoprotection – Demandes de subventions

N° de délibération : 2023_46

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	16	16	0	0	0

Afin de prévenir les actes de malveillance et de renforcer la sécurité des zones citées ci-dessous, il est envisagé de procéder à l'installation d'un système de vidéoprotection :

- Place de l'église
- Presbytère
- Ecole primaire
- City stade
- Parking de l'école primaire
- Stade
- Entrée de commune en venant de Troyes
- Carrefour Av 28 Août 1044-Av Pierre Gomand / Rue Georges Clémenceau
- Salle des fêtes
- Place de l'Europe
- Médiathèque / mairie
- Sortie de village direction plage
- Rue du Maréchal Foch / chemin des petites Ouches
- Bas des Grands Champs – rue de Chantelot
- Av du 28 Août / rue de la Fontaine
- Av du 28 Août / D1

Le plan de financement prévisionnel se décline comme suit

DEPENSES			RECETTES		
	€ HT	€ TTC		€	%
Système de videoprotection	124.287	149.144	DETR (30% des dép HT)	37.286	25,00
			FIPD (20% des dép HT)	24.857	16,67
			Conseil Régional (30% des dép HT)	37.286	25,00
			Récup FCTVA (16,404 du TTC)	24.465	16,40
			Charge résiduelle	25.250	16,93
TOTAL	124.287	149.144	TOTAL	149.144	100

- **D'APPROUVER** le principe d'installation d'un système de vidéoprotection sur les zones citées ci-dessus
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à solliciter l'ensemble des financeurs potentiels en lien avec l'exécution de ce projet
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document en lien avec l'exécution du présent rapport

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Marie-Hélène TRESSOU



Marie-Hélène TRESSOU

MARIE-HELENE TRESSOU
2023.11.03 13:50:47 +0100
Ref:20231103_120346_1-1-O
Signature numérique
le Maire